Image not found or type unknown

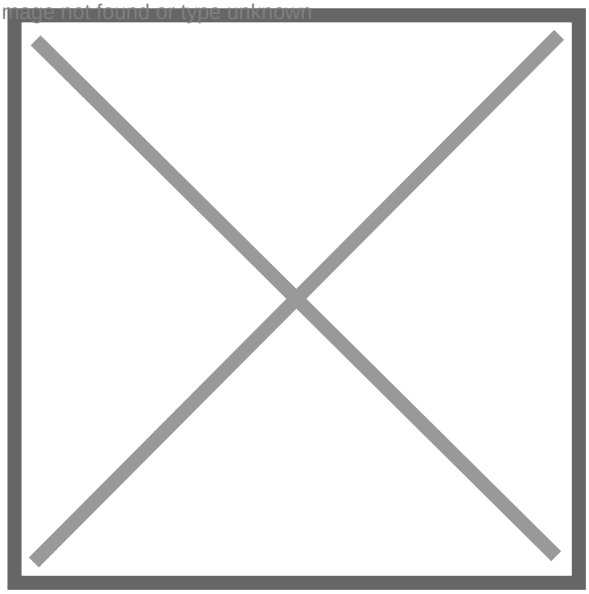

Cuisinier - aucun contrat + abus

Par **alfredo13x**, le **19/09/2010** à **02:16**

Bonjour,

J'ai travaillé à temps plein en tant que cuistot dans un restaurant du Vieux-Lille, du 7 Juillet au 5 septembre (travail d'été, je suis étudiant)
Aujourd'hui j'assure un soir par semaine dans ce restaurant.

J'ai souvent réclamé un contrat de travail à mes patrons, en vain, comme l'ensemble de l'équipe du restaurant (environ 10 personnes tout de même)

Ils ne me le donneront qu'à la fin (!) de cette période : CDD de 2 mois, à 15h/semaine (alors que je travaillais en moyenne 30h/sem), avec le salaire, très en retard, l'ensemble des heures effectuées ont été versées.

Mon essai, d'une soirée (6h) n'a pas été payé.

Récemment, une serveuse (sans contrat également) s'est fait retiré 220€ de sa paye : montant de l'addition qu'une table a laissé impayé (ils se sont sauvés) ... Sans commentaire.

Aujourd'hui je travaille sans contrat, quels sont mes droits (notamment pour la demoiselle qui a reçu un salaire amputé) ?

Merci d'avance.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés